



C'est qui le Patron ?

L'actualité met l'accent sur le drame de la MC d'Arles où un détenu a fait l'objet de violences mortelles de la part d'un autre il y a quelques semaines. Ainsi, nos dirigeants focalisent sur cet événement dramatique comme il en existe malheureusement d'autres, et s'interrogent sur le fonctionnement et l'organisation d'un établissement privatif de liberté confié à l'Administration Pénitentiaire. Pour certains de nos politiques ou acteurs garants du fonctionnement de l'état, s'est l'étonnement avec en prime l'ignorance sur des points de réglementation qu'ils n'hésitent pas à nous renvoyer comme des faiblesses ou des manquements incroyables, inimaginables ou encore stupéfiants...

Mince alors, du point de vue d'un Surveillant Pénitentiaire, il semble pourtant bien que ce sont des textes de Loi pondus par les gouvernements successifs qui dictent ainsi l'organisation et le fonctionnement d'un établissement pénitentiaire, non ?

De la violence en prison, il y en a de plus en plus, c'est un fait qui est dénoncé constamment par les professionnels du terrain et leurs représentants. Ces origines sont multiples, mais il y en a certaines dont on peut aisément en fixer l'origine : **Le business des trafics.**

Une des origines quotidienne de ces trafics : les Projections de colis de l'extérieur vers l'intérieur des murs.

Le CP de Seysses n'est pas épargné. La violence liée directement à ces trafics est bien présente et s'accroît sur cet établissement depuis bien des années. La vague de détenus dit « clandestins » incarcérés il y a peu est bien connue aussi de nos directions mais pas que... puisque au dernier conseil d'évaluation le Préfet de Région Occitanie et le Procureur l'ont clairement évoqué.

Les nombreuses bagarres avec arme en promenade sont là encore des preuves toutes récentes (mais pas nouvelles) du fléau des projections de colis qui frappent quotidiennement notre établissement ...

Le triangle (ou équation) de l'insécurité est ainsi formé : Projections/Trafics/Violences

Ce ne sont sûrement pas les énièmes réunions sur la violence uniquement proposées aux personnels pour se donner bonne conscience qui vont remédier à ce problème majeur de sécurité. Les derniers dispositifs de vidéosurveillance sont sous exploités ; pourtant ils permettraient d'agir (dans un deuxième temps) sur l'ampleur du trafic... **Le personnel pénitentiaire subit ainsi cette violence quotidienne soit par la désorganisation de son travail soit directement lorsqu'il est confronté aux actes violents de la part de détenus déterminés. Les détenus passent ainsi de « trafiquants » à « agresseurs » de fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique sans d'ailleurs que nos Politiques et dirigeants hiérarchiques ne réagissent et se chargent de faire cesser le phénomène. En première ligne, les Surveillants subissent alors une pression de leur hiérarchie qui tente d'y rechercher leur responsabilité...**

Le SPS, les Surveillants constatent que le fléau des projections est la source incontestable des trafics et par conséquent de toute la violence qui en découle.

Quand la Direction va-t-elle prendre sa Responsabilité dans ce laissé aller permanent et mettre en place un vrai coup de frein pour faire cesser ce fléau pour enfin réagir en amont de la situation et éradiquer la violence qui gangrène le CP.

« L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation face au risque identifié. Il doit également évaluer les risques professionnels sur chaque poste de travail. Ces risques sont consignés dans un document. »

LE Syndicat 100% Surveillants !